

LES CONSÉQUENCES DU PASSAGE DE LA SAÔNE DANS LA COMMUNE D'AUXONNE

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Auxonne



Dossier IA21005558 réalisé en 2017 revu en 2018

Auteur(s) : Aurélie Lallement, Virginie Malherbe

Présentation

Le territoire de la commune d'Auxonne épouse la rive gauche de la rivière, qui lui sert de limite communale depuis la dérivation de Poncey, au nord, jusqu'à celle d'Auxonne, plus au sud. La commune fait aussi la frontière entre la Côte-d'Or et le Jura, entre Bourgogne et Franche-Comté.

Le tracé de l'enceinte, témoin des fortifications de la ville, est encore bien lisible aujourd'hui et plusieurs tours, bastions et portes sont conservés. Parmi les édifices remarquables, on trouve l'église Notre-Dame (13e-16e siècles), l'hôtel de ville (ancienne maison des ducs de Bourgogne), l'hôpital, le château ou encore l'arsenal et les halles.

Auxonne compte plusieurs ports dont le plus récent, le port Royal, se trouve au pied des fortifications. Les quais à gradins, juste en aval du pont de France, datent du milieu du 19e siècle.

La population de la commune a oscillé entre 6 et 7 000 habitants au cours de la seconde moitié du 19e siècle, et chuté en 1921 à 4 304 hab. Depuis la fin du 20e siècle, elle connaît une augmentation constante : 7 743 hab. en 2015.

Historique

L'histoire de la ville d'Auxonne est intimement liée à sa situation stratégique, aux "confins des deux Bourgognes" (Courtépée). A l'époque gallo-romaine, un bourg existait déjà. Pourvue de fortifications depuis le 13e siècle, la ville se développa au croisement des voies fluviale et terrestre. Forte de ses remparts, elle ne connut pas de dommages avec la guerre de Cent Ans. En partie du 13e siècle, l'église Notre-Dame s'agrandit au cours des 14e et 15e siècles. Le 15e siècle est une période de prospérité et de foires, le commerce sur la Saône y est florissant. De nombreux moulins étaient installés sur la rivière au Moyen Âge, en face du château. Ils connurent de nombreuses vicissitudes dont les archives gardent la trace. La fin du 15e siècle est marquée par les conflits avec le royaume de France qui aboutissent à la construction du château d'Auxonne, par Louis XI, en bordure de rivière : "le tracé du front de Saône fut maintenu [...] Le front de Saône de chaque côté du pont était un mur unique qui défendait la ville depuis la grosse tour du Béchaux au nord, jusqu'à la tour de Soone, à l'angle sud-ouest. [...]" (M. Speranza). Avec le traité de Senlis (1493), Auxonne devient une ville-frontière et ses fortifications du Moyen Âge sont alors renforcées. Puis, à partir de 1673, l'enceinte médiévale fait place à de nouvelles fortifications dont les travaux sont confiés à François de La Motte Villebret, vicomte d'Apremont. Le traité de Nimègue met fin au statut de ville-frontière. Auxonne se dote alors d'un important arsenal (œuvre de Vauban, 1689). Au 18e siècle, on construisit également d'importantes casernes (architecte Caristie), un polygone d'entraînement à Tillenay et une école d'artillerie, célèbre pour y avoir formé Napoléon Bonaparte (1788-1789). Une statue en son honneur a d'ailleurs été inaugurée en 1857. Les derniers aménagements des fortifications ont été réalisés au début du 19e siècle.

A cette époque, "La Saône continuait, comme au Moyen Âge, à être pour cette ville la divinité tutélaire" (Camp) transportant les matières produites localement. "Elle [la Saône] portait à Lyon et même au-delà, les foins des prairies bourguignonnes, les blés du Bassigny amenés aux petits ports de Gray, Mantoche, Maxilly, Pontailler ou entreposés à Auxonne, les fers des deux Bourgognes, le charbon de bois et les merrains fournis par les riches forêts étalées sur les terrasses argileuses de la plaine [...] Jusqu'en 1784, la petite Saône fut navigable grâce à un barrage établi par le comte d'Apremont, sur la grande rivière, à la pointe du bastion du Béchaux, et qui fut malheureusement rompu." (P. Camp). Les archives gardent la trace de cette digue qui était initialement placée en aval du pont, dans le prolongement d'une tour du château - la tour des Moulins (le passage des bateaux s'effectuait d'ailleurs au niveau de cette tour) - comme en atteste un plan conservé aux archives départementales de la Côte-d'Or. Cette digue a été déplacée en amont, du côté du bastion du Béchaux : "La digue qui traverse la Saône à

Auxonne construite en 1674 par ordre du Roi pour faire refluer l'eau au pourtour de l'enceinte des ouvrages de la ville, et procurer les inondations qui doivent en empêcher les approches, a donné lieu à l'établissement d'un moulin sur le canal qu'elle conduit dans la ville." (AD21, C4480). L. Bonnamour en dresse un bref historique à partir du mémoire rédigé par l'ingénieur Arnollet en 1809 : construite en 1673 pour alimenter en eau les fossés du château, une porte marinière remplaça le pertuis en 1726. Cette porte était fermée par des aiguilles en bois. En 1784, à la suite de la formation d'une importante brèche, la digue était amenée à disparaître.

En ce qui concerne les infrastructures portuaires, P. Camp précise que "jusqu'au XVIIIe siècle, Auxonne n'avait que de médiocres ports fluviaux, sur la rive duchoise, en aval du pont : port au Charbonnier, ou, en amont : port de la Lochère. En 1780, Pillon d'Arquebouville, colonel directeur de l'Arsenal en fit établir un, fort vaste, à l'emplacement encore utilisé de nos jours, en même temps qu'il faisait percer le rempart pour y donner accès. Il l'avait prévu pour le service du roi et l'accostement du coche d'eau qui faisait le service d'Auxonne à Chalon. La municipalité le fit ensuite ouvrir aux négociants". Les archives précisent qu'un second port public est projeté par la ville en 1909 (3 S 66), en amont du pont.

Période(s) principale(s) : Moyen Age / Temps modernes / Epoque contemporaine

Sources documentaires

Documents d'archives

- **Archives départementales de la Côte-d'Or : C 4480. Délibération qui charge l'Ingénieur de faire un nivellement de la Saône supérieure à l'effet de reconnaître si la suppression de la digue porterait préjudice à la navigation, 20 août 1785.**

Archives départementales de la Côte-d'Or : C 4480. 1719-1787. *Délibération qui charge l'Ingénieur de faire un nivellement de la Saône supérieure à l'effet de reconnaître si la suppression de la digue porterait préjudice à la navigation, 20 août 1785.* La délibération comprend un plan aquarellé de la digue d'Auxonne.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon- Cote du document : C 4480

- **Archives départementales de la Saône-et-Loire : 3 S 66. Travaux publics intéressant la Saône. Département de la Côte-d'Or. 1855-1912.**

Archives départementales de la Saône-et-Loire : 3 S 66. *Travaux publics intéressant la Saône.* Département de la Côte-d'Or. 1855-1912.

Lieu de conservation : Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon- Cote du document : 3S 66

Bibliographie

- Camp, Pierre. Guide illustré d'Auxonne. Dole : Imprimerie Chazelle, 1969.
- **Speranza, Martine. Le château d'Auxonne. In Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, T.XXXV, 1987-1989, p. 285-294.**
- **Louis Bonnamour, Marc Bonnetain, Jean-Claude Mallard. La Saône navigable : deux siècles d'aménagements, 2009.**

Louis Bonnamour, Marc Bonnetain, Jean-Claude Mallard. *La Saône navigable : deux siècles d'aménagements* Paris : Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 2009. - 243 p. : ill. en noir et en coul. ; 24 cm. ISBN 978-2-85978-442-3

Lieu de conservation : Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, Besançon- Cote du document : R.HI.5569

Informations complémentaires

Thématiques : Saône navigable en Bourgogne-Franche-Comté (la)

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan n° 8 du cours de la rivière sur les territoires d'Auxonne et de Labergement. 1785.

Source :

Archives départementales de la Côte-d'Or : C 4469. Plan n°8 du cours de la Saône sur les territoires d'Auxonne et de Labergement. 1785 ?.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon - Cote du document : C 4469

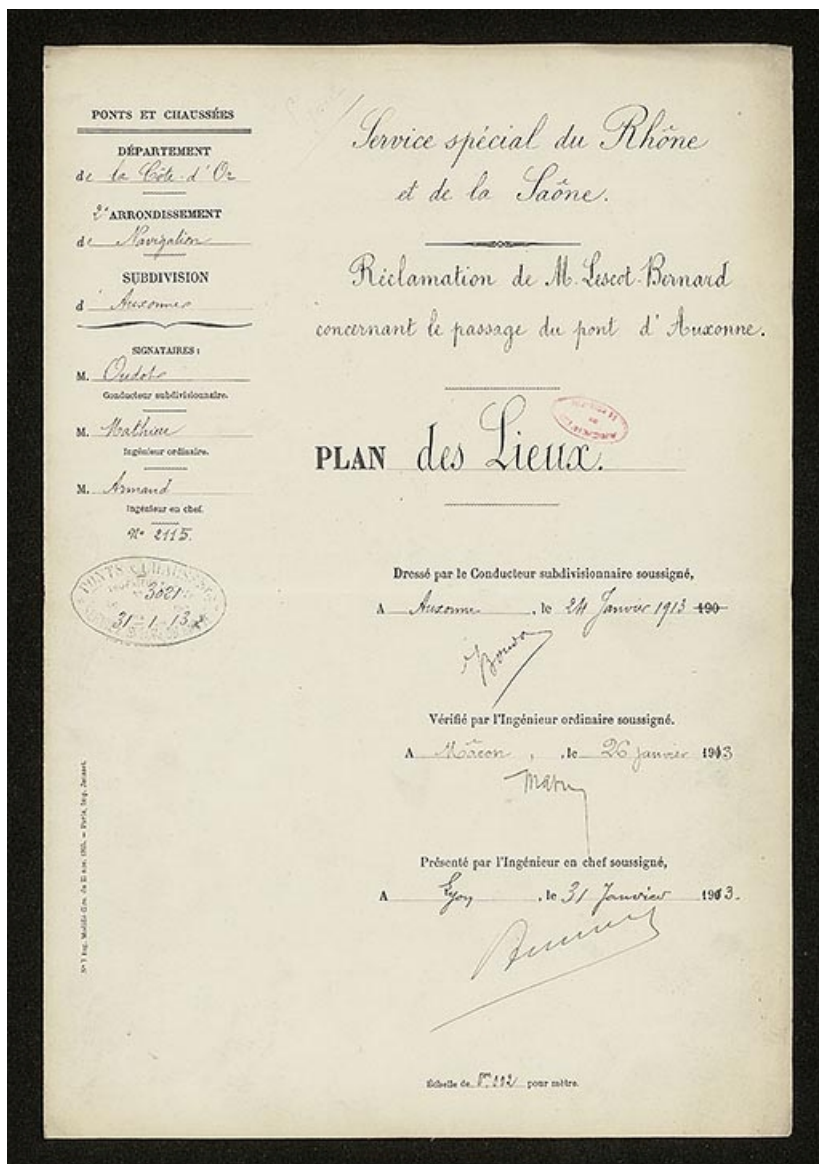
N° de l'illustration : 20202100131NUC4AQ

Date : 2020

Auteur : Petot Frédéric (reproduction)

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© CD21/F.PETOT/2020



Réclamation de M. Lescot-Bernard concernant le passage du pont d'Auxonne. Plan des lieux. [Page de garde]. 1913.
21, Auxonne

Source :

Réclamation de M. Lescot-Bernard concernant le passage du pont d'Auxonne. Plan des lieux. 24 janvier 1913.
Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon - Cote du document : 12 S1 a 23

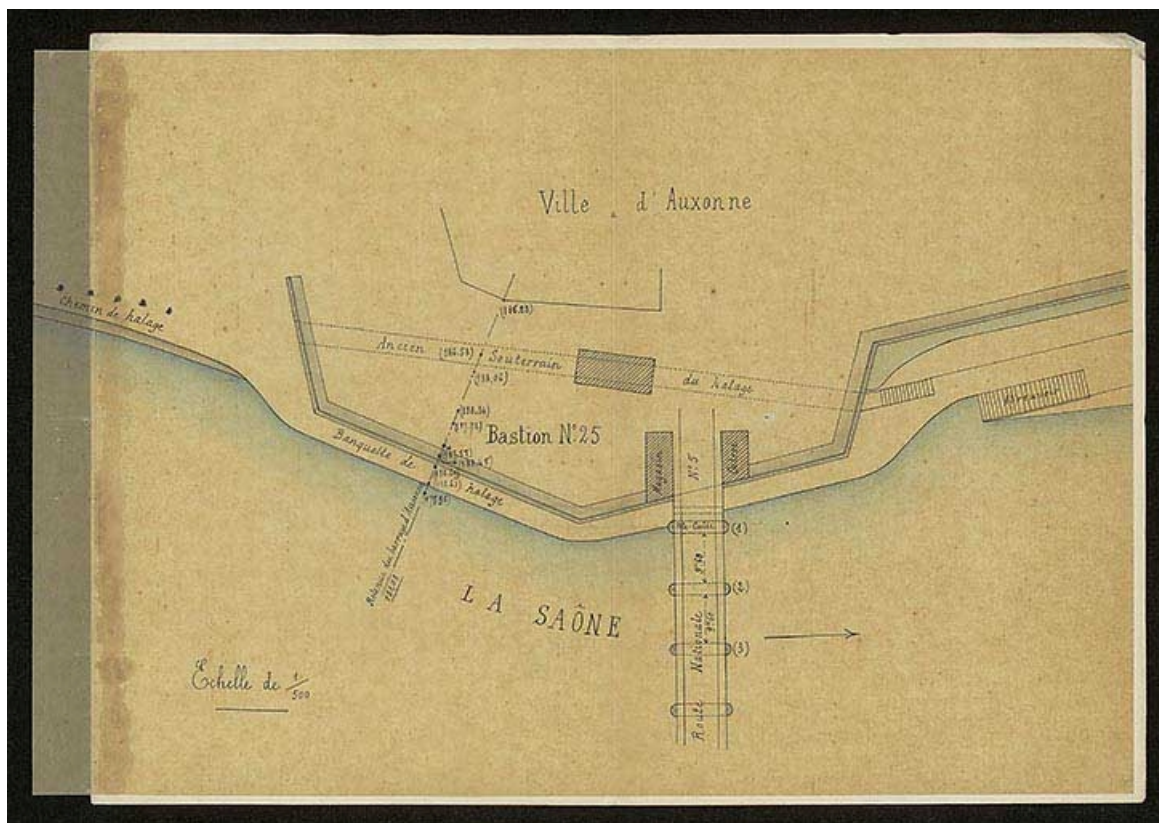
N° de l'illustration : 20202100101NUC2A

Date : 2020

Auteur : Petot Frédéric (reproduction)

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© CD21/F.PETOT/2020



Réclamation de M. Lescot-Bernard concernant le passage du pont d'Auxonne. Plan des lieux. 1913.
21, Auxonne

Source :

Réclamation de M. Lescot-Bernard concernant le passage du pont d'Auxonne. Plan des lieux. 24 janvier 1913.
Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon - Cote du document : 12 S1 a 23

N° de l'illustration : 20202100102NUC2A

Date : 2020

Auteur : Petot Frédéric (reproduction)

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© CD21/F.PETOT/2020



La ville vue depuis la rive droite de la Saône. Au centre, le Port Royal.

21, Auxonne

N° de l'illustration : 20162101371NUC4A

Date : 2016

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La ville vue depuis la rive droite de la Saône. Au centre, le Port Royal.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20162101372NUC4A

Date : 2016

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La ville vue depuis la rive droite de la Saône, au belvédère du barrage.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20162101387NUC4A

Date : 2016

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La ville vue depuis la rive droite de la Saône, au belvédère du barrage.

21, Auxonne

N° de l'illustration : 20162101388NUC4A

Date : 2016

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le pont et les fortifications de la ville, depuis le chemin de halage. A droite, le contre-fossé longeant la dérivation d'Auxonne.
21, Auxonne

N° de l'illustration : 20162101362NUC4A

Date : 2016

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le château, l'entrée de la dérivation, le pont ferroviaire et la gare d'Auxonne vus depuis les quais.

21, Auxonne

N° de l'illustration : 20162101373NUC4A

Date : 2016

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine